

**Regroupement des propriétaires du lac Clair**  
**Compte rendu de l'Assemblée générale spéciale tenue au**  
**Centre communautaire et récréatif Lucien Borne, salle 305**  
**100 Chemin Sainte-Foy, Québec**  
**Le mardi 2 septembre 2008, de 19h30 à 21h30**

**1. Mot de bienvenue**

Jean Boudreault souhaite la bienvenue à tous les propriétaires présents (soit 49 propriétaires) et précise que l'avis de convocation s'est fait par téléphone seulement en raison de l'urgence du sujet.

**2. Acceptation de l'ordre du jour.**

- Un seul sujet à l'ordre du jour soit: le projet d'acquisition de domaines non riverains.

**3. État de la situation du projet d'acquisition de domaines non riverains par l'organisme Conservation Nature Canada.**

Jean Boudreault explique aux propriétaires que :

- i. Il y a un réel potentiel de vente à un promoteur immobilier des domaines non riverains que Conservation Nature Canada désire acquérir;
- ii. Afin de contrer cette possible transaction, il y aurait lieu de prendre le risque d'un dépôt non remboursable de 50 000\$ en signant une nouvelle offre d'achat à la Société d'aménagement du lac Clair et ce très rapidement;
- iii. La Société est disposée à accueillir une nouvelle offre d'achat de la part de Conservation Nature Canada avant le 15 septembre 2008.

Après un bref historique des événements depuis la dernière assemblée du 16 juin 2008 et un rappel des modalités de la transaction, Jean Boudreault invite les propriétaires présents à poser des questions. L'essentiel des questions concerne les risques reliés au refus des subventions. Jean explique que les démarches entreprises dans la dernière année, bien que longues, ont permis de se familiariser davantage avec les procédures et que bien des conditions sont maintenant satisfaites de sorte que les délais devraient être plus courts. On estime à 85% la probabilité de réussite. De plus, un propriétaire ajoute que M. Descôteaux est de bonne foi et qu'on peut lui faire confiance pour trouver des solutions si nous devons subir des délais ou une difficulté quelconque à réaliser le financement.

D'autres intervenants demandent si des superficies additionnelles peuvent être ajoutées à celles déjà négociées. Jean répond que Conservation Nature Canada a déjà fait cette demande et qu'effectivement il y a des discussions sur des ajouts de parcelles.

Toutes les questions ayant été répondu et les commentaires reçus, un propriétaire demande le vote. Tous les propriétaires présents sont d'accord avec une nouvelle offre d'achat avec dépôt non remboursable. Malgré ce vote très positif, Jean explique qu'il serait souhaitable qu'un consentement soit signé par chacun des donateurs. Une formule est distribuée à cet effet. Les absents la recevront par la poste.

Jean remercie les donateurs pour leur confiance. Les propriétaires félicitent l'équipe chargée de ce projet pour leur ténacité et leur patience. Tous reconnaissent le bien fondé de ce projet.

**4. Levée de l'assemblée.**